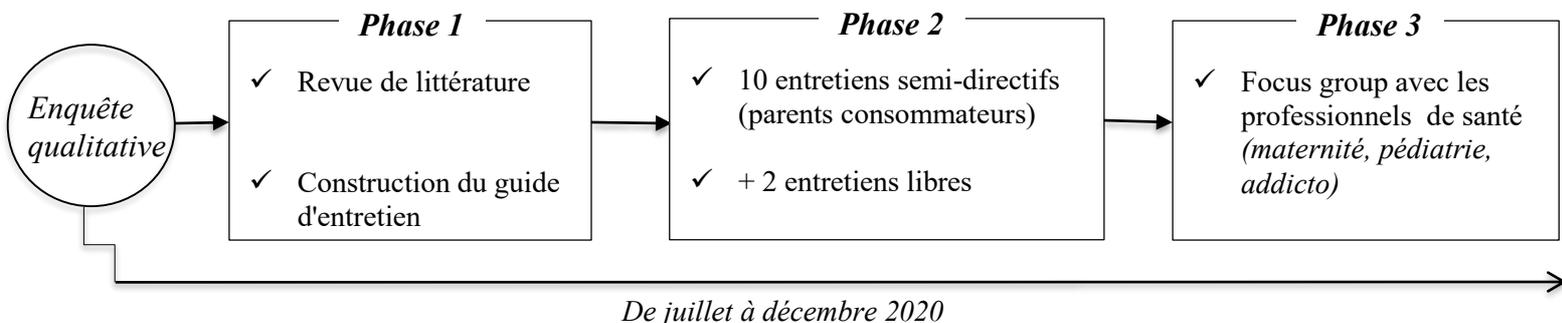


## Construction d'une campagne de prévention des ingestions accidentelles de cannabis

Les intoxications représentent la seconde cause d'accidents de la vie courante chez les enfants après les traumatismes et devant les brûlures. Parmi ces intoxications, les ingestions accidentelles de cannabis sont de plus en plus fréquentes depuis quelques années. Elles ont doublé entre 2014 et 2017 et continuent d'augmenter chaque année. Elles concernent surtout les enfants de moins de 6 ans avec un pic entre 2 et 3 ans. Elles surviennent généralement au domicile familial, lorsqu'une boulette de résine ou une barrette est laissée à un endroit accessible. Ces intoxications représentent entre 5 à 10 enfants par an au CHU de Bordeaux pour un total national de 150 à 300 patients. Les signes d'intoxication au cannabis sont surtout neurologiques avec une somnolence précédée d'agitation ou en alternance, des troubles de l'équilibre, de la motricité, de la conscience pouvant aller jusqu'au coma, une dépression respiratoire et des convulsions. Bien qu'aucun cas mortel n'ait encore été observé, ces intoxications sont particulièrement graves. A Bordeaux, 1 enfant sur 4 admis aux urgences pédiatriques après avoir ingéré du cannabis nécessite une prise en charge en réanimation. A l'échelle nationale, le nombre d'admissions en réanimation consécutives aux ingestions accidentelles a été multiplié par 5 entre 2014 et 2017 en raison de la forte augmentation de la teneur en THC des résines en circulation. La littérature sur le sujet est relativement restreinte. Il s'agit principalement d'études épidémiologiques et les recommandations en matière de prévention sont très limitées. Elles consistent, en prévention primaire, à des campagnes d'information auprès des jeunes parents. Or les consommations de cannabis n'étant pas toujours dépistées chez les futurs parents durant la maternité, il y a peu de chance que ce travail d'information soit systématique ou ciblé. En prévention tertiaire, les actions reposent sur le signalement des intoxications auprès des autorités sociales compétentes pour prévenir d'éventuelles récidives. Dans ce contexte fortement évolutif, il est important de pouvoir développer des actions de prévention et de RDR pertinentes pour prévenir les intoxications accidentelles au THC.

### Notre projet :

Construire une campagne de prévention départementale pour réduire la prévalence des ingestions accidentelles en Nouvelle-Aquitaine. La définition des messages et des actions à de prévention se fera sur la base d'une enquête qualitative menée auprès d'un échantillon de parents ou futurs parents consommateurs réguliers de cannabis. L'objectif est de comprendre comment les parents intègrent l'arrivée de leur enfant dans leurs pratiques de consommation et ainsi identifier les principaux facteurs de risque. Les résultats de l'étude seront ensuite présentés en focus group aux professionnels de santé (maternité, pédiatrie, addictologie) pour construire ensemble des outils de prévention adaptés et applicables par les acteurs de terrain. La diffusion de la campagne sur l'ensemble du territoire de Nouvelle-Aquitaine est prévue pour 2021.



Porteurs de projet : Pr. Pascal PILLET (pôle Pédiatrie) – Pr. François ALLA (pôle Santé Publique)

Financement : ARS Nouvelle-Aquitaine (Fonds Addiction)

Contacts : Dr. Léo DONZEL – [leo.donzel@chu-bordeaux.fr](mailto:leo.donzel@chu-bordeaux.fr) - Léo COQUARD – [leo.coquard@chu-bordeaux.fr](mailto:leo.coquard@chu-bordeaux.fr)

Unité de Soutien aux Actions de Prévention, Hôpital Saint-André, 86 cours d'Albret - Bordeaux

Secrétariat : 05.57.82.26.50